

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATIH

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

#### **Décision n° 2018/141 du 15 mai 2018 du directeur général de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature temporaire**

NOR : SSAX1830276S

Le directeur général de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant nomination du directeur général de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;

Vu la décision n° 2015-133 du 5 octobre 2015 du directeur général de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination du directeur général adjoint ;

Vu les décisions n° 2016-138 et n° 2016-139 du 11 mai 2016 portant nomination de la secrétaire générale de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation et délégation de signature ;

Vu la décision n° 2016/150 du 4 juillet 2016 du directeur général de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination de la cheffe de service « financements et analyses économiques » ;

Vu la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 26 novembre 2015 approuvant l'organigramme de l'agence,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Véronique SAUVADET-CHOUVY, cheffe du service « financements et analyses économiques », à l'effet de signer au nom du directeur général de l'agence tous actes ou décisions relevant des attributions qui lui sont conférées par l'article R.6113-45 du code de la santé publique, durant la période comprise entre le 10 août et le 17 août 2018 inclus, en raison de l'absence simultanée du directeur général, du directeur général adjoint et de la secrétaire générale de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 15 mai 2018.

*Le directeur général  
de l'agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation,*  
HOUSSEYNI HOLLA